

# PROJET ÉOLIEN MASSIF DU SUD

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

LE 18 JANVIER 2011

PAR

LISE TROTTIER, MAIRESSE  
SAINT-JACQUES-LE-MINEUR  
EN MONTÉRÉGIE

“PAS QUESTION DE METTRE LES INTÉRÊTS DE PARTICULIERS DEVANT L’INTÉRÊT COMMUN”

**L’acceptabilité sociale de tous projets éoliens; au cœur de la démocratie.**

Pourquoi ouvrir tout grand notre territoire à l’invasion de compagnies venues d’ailleurs pour s’enrichir sur notre dos grâce à l’éolien? Pire, pourquoi permettre à cette industrie d’envahir nos territoires, là où elle veut, sans égard de ses gens et de leurs vies? Nos collectivités n’ont pas besoin de ce développement sauvage. Comment notre gouvernement peut-il permettre un tel gâchis? Comment notre gouvernement peut-il commettre de telles ignominies?

Chez moi aussi, dans ma petite municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur en Montérégie, on a failli y passer. C’est tout à fait par hasard que nous avons appris en janvier 2008 qu’un projet éolien pourrait voir le jour chez nous. Un protocole d’entente ayant été signé en 2006 sans que la population n’en ait été avertie, nous étions à l’aube (en mai 2008 – à quatre mois) de connaître les résultats de ce deuxième appel d’offres. Quelle audace, quelle hypocrisie de la part de nos élus municipaux et du promoteur qui graduellement avait infiltré notre communauté sans jamais avoir consulté la population.

Une bataille rangée, de tous les jours, de tous les instants a pris place. Nous avons arrêté de vivre nos vies pour nous consacrer à la défense de nos droits, de notre lopin de terre, de la justice. D’un bloc, les citoyens se sont levés et ont dit non à ce projet. Dès lors, vous ne pouvez imaginer tout ce qui s’est fait, tout ce qui s’est écrit. Il nous aura fallu un travail herculéen pour le faire avorter. Il nous aura fallu affronter un promoteur coriace, un conseil municipal complètement déconnecté de ses citoyens, une Sûreté du Québec présente autour de nous comme si c’étaient nous les voleurs de vies, les malfaisants. Nous nous sommes retroussés les manches et avons fait face au monstre qui voulait nous détruire. NOUS AVONS DIT NON À CE PROJET ABSURDE DE 28 éoliennes en milieu habité, en zone agricole, sur les meilleures terres du Québec, à 750 mètres de nos maisons. Nous avons dit non à la destruction.

.../2

Car c'est cela qui arrive aux communautés. Elles se font détruire. UNE COMMUNAUTÉ QUI NE PEUT SCIEMMENT DÉCIDER DE SON AVENIR EST UNE COMMUNAUTÉ MORTE. On n'a pas le droit d'exiger des citoyens qui en sont l'âme de voir leur vie bousculée ainsi. On les tue, voilà ce que l'on fait. L'endroit où ils sont nés, l'endroit qu'ils ont choisi pour vivre ne leur appartient plus. On les vide de leur sentiment d'appartenance, de leur joie de vivre, de leur fierté à se créer un milieu de vie épanoui.

Dès le début de notre lutte nous avons compris que le projet ne devait pas être octroyé. Que le danger était dans les belles paroles des dirigeants qui voulaient nous faire croire qu'il y aurait des instances pour nous écouter par la suite. Notre bataille n'aura pas été vaine. Le 5 mai 2008, le projet Roussillon de la compagnie Innergex n'a pas été retenu par Hydro-Québec. Un sentiment de soulagement indescriptible nous a envahis en cette heure du midi lorsque M. Jean Charest a divulgué le nom des projets retenus. Se pouvait-il que David ait vaincu Goliath? Oui, c'était arrivé, c'était possible et on en parle encore aujourd'hui. Les citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur sont encore sous le choc. Non pas d'avoir gagné, mais d'avoir risqué de tout perdre.

Mais c'est aussi ce 5 mai 2008 que nos amis du Massif du Sud ont vu leur vie basculer. Pour la majorité d'entre eux, c'est par les médias d'information qu'ils auront appris la triste nouvelle. L'ignoble nouvelle qu'à leur insu un projet de développement éolien avait été manigancé dans leur dos sans qu'ils aient eu la chance de dire un mot, de se prononcer sur leur avenir, l'avenir qu'ils espéraient pour leur communauté, le rêve qu'ils avaient pour leur montagne.

Quand je l'ai appris, j'ai moi aussi reçu un coup de poignard au cœur. Se pouvait-il que cette merveilleuse montagne allait être amputée elle aussi? Mais qu'est-ce qui nous arrivait, qu'avions-nous fait pour que nos territoires, les merveilleux territoires du Québec se voient ainsi détruit par une industrie que jamais nous n'avions collectivement admise?

/3

Parce que c'est là que le bât blesse. Comment un gouvernement peut-il parler d'acceptabilité sociale quand jamais il n'a lui-même daigné informer et consulter ses citoyens sur un projet de développement aussi gigantesque?

Les citoyens du Québec sont fiers de leur province. Nous sommes les gardiens de nos territoires respectifs. Et c'est avec fierté que nous parlons de notre Gaspésie, de notre Bas-du-Fleuve, de nos montagnes qu'elles soient au Mont-Tremblant ou au Massif. Quand on parle des Jardins du Québec, là où pousse ce qui nourrit l'homme. Là où nos agriculteurs nourrissent la terre qui nous nourrit. Et quand on détruit un de ces territoires, c'est à tous les québécois que l'on fait l'affront de leur enlever une parcelle de ce qui leur appartient.

### Bataille de terrain

Comment se fait-il que tout ce chambardement, créé par une industrie qui nous est imposée, oblige le simple citoyen à devoir livrer des batailles bien au-delà de ses forces?

Chez nous à Saint-Jacques-le-Mineur, trois éléments ont fait que Goliath a pu être vaincu.

1. Nous avons eu LA CHANCE d'apprendre, **avant l'adjudication**, ce qui se tramait dans notre dos et ainsi pouvoir livrer bataille.
2. Nous avons eu LA CHANCE grâce à nos recherches, à notre travail, à nos conversations avec ceux qui y étaient passés avant nous, de réaliser, que malgré ce que l'on voulait bien nous faire croire, c'était avant son octroi qu'il fallait agir, car après, nous serions, nous aussi, victimes des audiences du BAPE **instance créée pour amener les citoyens à tout simplement se défouler sans aucun résultat. Quelle tristesse!**
3. Nous avons eu LA CHANCE d'être situé en banlieue de MONTRÉAL. Là où Hydro-Québec a son siège social et où les grandes chaînes de télévision et les journaux nationaux sont situés.

.../4

Nos revendications citoyennes ont été entendues jusqu'au bureau du Président d'Hydro-Québec. Nos dénonciations de cette situation inacceptable, de cette injustice incroyable, de cet état de fait incompréhensible ont vite trouvé écho parmi les journalistes qui, eux-mêmes, n'y voyaient qu'un vent de folie de la part de nos élus. Il faut lire la revue de presse de l'époque et celle qui est toujours donnée régulièrement sur ces projets insensés imposés un peu partout, pour s'apercevoir que ce qui se vit au Québec dans la filière éolienne est un abus de pouvoir éhonté. Cette filière est régulièrement dénoncée. Encore une fois, le gouvernement fait la sourde d'oreille.

### Projet éolien du Massif du Sud

La montagne du Massif du Sud se doit d'être protégée. Elle est un bien collectif qui doit être préservée pour les générations futures. J'exige de mon gouvernement de préserver ce qui m'appartient en tant que citoyenne du Québec. Il se doit de travailler à la survie de cette montagne, de ce qui l'habite, de sa faune et de sa flore, de ses oiseaux et de ses milieux sensibles. Notre gouvernement est imputable de ce qui se fait sur les territoires du Québec. Il a l'obligation de gérer en bon père de famille.

Je m'inquiète grandement de l'orientation qu'il donne à la filière éolienne depuis dix ans. Il semble que ce gouvernement a clairement fait son nid avec les compagnies éoliennes en leur donnant des conditions de rentabilité que les citoyens paient chèrement avec leurs taxes. Comment peut-on accepter que ce gouvernement accorde des projets sans consultation, sans acceptabilité sociale au seul bénéfice de l'industrie? C'est scandaleux!

### La langue de bois

Tous les projets éoliens implantés au Québec ont fait l'objet de graves critiques orientés vers les élus en place. Combien de fois a-t-on lu que les élus n'avaient fait aucune consultation populaire de ces projets en devenir? Qu'ils les avaient tramés derrière le dos de leurs citoyens. Qu'ils avaient eu la langue de bois, préférant ne voir que les dizaines de milliers de dollars ajoutés à leurs budgets municipaux. Je me suis offusquée dès le départ de ces magouilles, de ces secrets, de ces manigances.

/5

Aujourd'hui je suis une représentante de la population, ayant été élue mairesse de ma municipalité en novembre 2009. Plusieurs valeurs ont guidés mes pas jusqu'à l'hôtel de ville. La première et la plus importante à mes yeux; le respect de mes commettants.

" Les projets les plus prometteurs sont ceux qui obtiennent l'assentiment de la communauté"

" Une poignée de citoyens éveillés et engagés est un puissant levier de changement – et peut-être le seul", *Margaret Mead*

"Pas question de mettre les intérêts de particuliers devant l'intérêt commun".

Ces phrases guident mes pas quotidiennement. Nous avons la responsabilité de construire des communautés où les valeurs de respect, de justice et d'équité sont omniprésentes. Le Québec de demain est entre nos mains. Mais, seuls, les élus municipaux n'y parviendront pas. Les instances gouvernementales provinciales ont aussi cette obligation. Ce sont eux qui fixent les règles.

Tout ce qui se passe au Québec aujourd'hui dans la filière énergétique nous amène à craindre pour le futur. Je demande à cette commission de rappeler au gouvernement les obligations qu'il a face à ses citoyens. Et de lui rappeler que sans acceptabilité sociale clairement défini par les communautés concernées, **ABSOLUMENT AUCUN PROJET ÉOLIEN NE DEVRAIT ÊTRE OCTROYÉ.** Le gouvernement se doit de respecter les règles du jeu qu'il a lui-même implanté. Sans cela, nous nous retrouvons devant un déni inacceptable et intolérable des droits de la population.

Merci de votre accueil.

Lise Trottier  
Mairesse  
Saint-Jacques-le-Mineur